
Adresse de la société républicaine de Brutus-Villiers, ci-devant Montivilliers (Seine-Inférieure), lors de la séance du 6 brumaire an III (27 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société républicaine de Brutus-Villiers, ci-devant Montivilliers (Seine-Inférieure), lors de la séance du 6 brumaire an III (27 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 115;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21262_t1_0115_0000_2

Fichier pdf généré le 04/10/2019

un feu de joie qui produisit 2 quintaux de cendre qui sur le champ furent envoyées à la salpêtrière de Bellesme. Cette fête fut des plus joyeuses, les autorités constituées eurent la douce satisfaction de voir leurs concitoyens se réunir tous sous le même drapeau, hommes et femmes, enfants et vieillards des deux sexes confondus, ensemble ne formant plus qu'une seule et même famille, chacun voulut contribuer à l'entretien du feu. Cette belle journée se termina par des danses, des chants d'allégresse, aux cris mille fois répétés, vive la nation, vive la République, vive la Convention.

Tous formèrent le vœu le plus sincère que ces cendres converties en poudre pussent confondre le reste des tirans et ne faire qu'un tombeau de leurs têtes.

L'assemblée ensuite d'une voix unanime jura un attachement inviolable à la Convention, elle promit de ne reconnaître jamais qu'elle seule pour point de ralliement, que dans elle seule elle metait sa confiance pour la prospérité de la République; ce dont elle était intimement convaincue tant par l'énergie qu'elle n'avait cessé de démontrer dans les circonstances les plus orageuses, que par les mesures actives qu'elle avait toujours déployé pour déjouer les complots liberticides des conspirateurs et terrasser les restes hideux de l'aristocratie qu'elle vouait à une exécution sempiternelle. Elle invite la Convention à rester à son poste de continuer ses glorieux travaux, s'obligeant de surveiller avec toute l'exactitude possible les intrigants qui cherchent à troubler l'ordre public.

Salut et fraternité.

Les citoyens secrétaires de la commune d'Appenay.

Pierre MICHEL, GUERIN, MORIN
et onze autres signatures.

d

[*La société républicaine de Brutus-Villiers à la Convention nationale, le 22 vendémiaire an III*] (8)

Liberté, égalité, fraternité.
Mort aux tirans.

Citoyens représentants,

Votre collègue Sautereau vient d'organiser dans nos foyers la justice et la probité. A son aspect les intrigants ont pâli, ils ne sont plus... notre joie égale notre reconnaissance; grâce à son énergie républicaine. Au règne de fer de ces cannibales va succéder celui de la fraternité. Les sentimens de la stupeur vont faire place à ses douces étreintes.

Maintenez, Représentans du peuple, ce gouvernement populaire, le seul digne des hommes libres. Non la liberté ne prit pas naissance au

fond des cachots. Les échaffauds, les tortures sont les attributs de la tyrannie : nous avons abattu les bastilles; qu'il n'en existe plus que pour les ennemis du peuple, mais pour eux seuls et non pour les Républicains.

Quant à nous, toujours fidèles à la Convention nationale et soumis à ses sages décrets, nous jurons de nouveau une guerre éternelle à tous les aristocrates, aux traîtres, aux factieux, nous voulons la liberté; nous voulons la République, une et indivisible. Comptés pour assurer son triomphe, sur les efforts inaltérables des républicains de la société populaire de Brutus-Villiers.

Salut et fraternité.

ENTHAUME, *président*, LESAGE, MONPELIER,
BERTIN, LAHURE, *secrétaires*.

e

[*La société populaire de Mézières à la Convention nationale, le 19 vendémiaire an III*] (9)

Liberté, égalité, fraternité.

Législateurs,

Au moment où nos frères partout victorieux portent la terreur et l'effroy chez les tirans coalisés; au moment où la Convention, toujours digne du peuple qui l'a choisie, sauve pour la 3^{ème} fois, par son énergie, la République entière, des scélérats disséminés sur sa surface, osent l'outrager et couvrant leurs vœux liberticides du manteau du patriotisme, présentent des dire audacieux comme le vœu d'un peuple qui les désavoue; partisans du système de terreur, les uns chargés des mesures de sûreté n'ont pas craint de se faire un jeu de lois révolutionnaires et d'en abuser d'une manière aussi barbare que criminelle, pour satisfaire des haines et des vengeances particulières; d'autres affamés de sang après avoir servi les projets tyranniques du Catilina français regrettent de n'être plus ses instruments.

D'autres cherchant à se rallier au nom de terreur et voulant divertir l'opinion qui plane sur leur immoralité, crient au patriotisme persécuté lorsqu'on invoque contre eux ces loix qu'ils ont violés avec scandale.

La société populaire de Mézières et les citoyens de cette commune affluant aux tribunes ont frémi d'indignation aux récits des attentats commis à Marseille contre la représentation nationale; alors et d'une voix unanime, citoyens et sociétaires, tous jurèrent de ne reconnoître que la convention, de n'avoir point d'autre ralliement que son centre.

Législateurs, que justice soit faite des monstres qui ont osés attenter à la majorité du peuple français en la personne de ses représentants; que les partisans du tiran Robespierre

(8) C 325, pl. 1405, p. 6.

(9) C 325, pl. 1405, p. 7.